

Les syndicats et le changement climatique¹

Équité, justice et solidarité dans la lutte contre le changement climatique

Introduction

« D'abord j'ai cru que je luttais pour la sauvegarde des hévéas, ensuite j'ai cru que je luttais pour la sauvegarde de la forêt amazonienne. Maintenant je me rend compte que je me bats pour l'humanité ».

*Chico Mendes (15 décembre 1944 – 22 décembre, 1988),
syndicaliste - 2008 marque le 20^{ème} anniversaire de son
assassinat*

Le monde est confronté à une triple crise – accélération du changement climatique, désordre sur les marchés financiers, et instabilités des prix du pétrole et des denrées alimentaires. Dans tous les cas, les origines restent les mêmes : un manque de régulation, moins de gouvernement et plus de libre-marché, et un système international qui n'a pas réussi à correctement maîtriser la globalisation. Toutes ces crises punissent les plus pauvres et les plus vulnérables, ceux qui ne sont pas à l'origine de ces problèmes.

Ce n'est pas le moment pour les gouvernements de se désengager de la question du changement climatique. Il faut faire de la crise actuelle une opportunité pour réparer et reconstruire les économies nationales sur la base d'investissements socialement et écologiquement responsables, qui permettront de créer des emplois, de stimuler la croissance économique, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Nous sommes en mesure de prédire les conséquences d'une prolifération incontrôlée d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Au vu de ce qui se profile à l'horizon, la signature d'un accord international ambitieux n'est pas souhaitable mais indispensable : un accord qui tient compte des besoins et des aspirations de tous ; un accord qui pose les bases de la société que nous voulons bâtir et transmettre aux générations futures.

Pour le monde syndical, aucune solution viable ne sera trouvée tant que nous ne nous attaquons pas aux inégalités sociales ; le social, l'économique et l'environnemental forment un tout. Si nous n'arrivons pas à une solution multilatérale ambitieuse et innovante, les travailleurs seront les principales victimes du changement climatique, en particulier dans les pays en développement. Dans ces pays, leur seule responsabilité aura été d'être nés pauvres dans les zones les plus fragiles et exposées de la planète. La recherche d'une plus grande équité, la défense et la promotion des droits humains et du travail, ainsi que les actions en faveur de l'environnement sont toutes des luttes qu'il faut mener de front pour faire face de manière efficace aux nouvelles situations qui se présentent à nous.

Le changement climatique soulève des questions importantes liées à la justice sociale, à l'équité et aux droits de l'homme ; des questions qui traversent les frontières et les générations. Il est temps d'agir ! Déterminés et volontaires, les syndicats s'engagent dans les négociations avec un message de solidarité et d'action.

Déterminés - en tant que syndicats représentatifs du Nord et du Sud, nous enjoignons les gouvernements à respecter le mandat de la Convention. Nous sommes les gouvernements des pays développés à s'engager fermement sur la voie des réductions de leurs émissions sur la base de leurs responsabilités et de leurs capacités respectives. Les réductions d'émissions ne

¹ Document de Position Syndicale auprès de la COP14, Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, Poznan, Pologne (1-12 Décembre, 2008)

peuvent plus être considérées comme une barrière à la croissance. Elles ne peuvent plus être accusées de freiner la création d'emplois. Elles ne peuvent plus être repoussées.

Solidarité - les syndicats et leurs adhérents sont conscients que les transitions ne sont pas des processus simples, que la transition vers une économie à faible émission en GES – qui permette un développement écologiquement responsable – représente un défi colossal. Lorsque les transitions sont mal gérées, ce sont les plus pauvres qui paient le prix fort. Nous insistons donc sur le fait qu'il faille soutenir et assister les plus vulnérables durant le processus de transition. La justice climatique, la défense des droits et la protection sociale forment des préalables indispensables à toute transition juste et durable.

L'action - en tant que représentants de millions de travailleurs, nous formons une part non négligeable de la solution. Lucides quant à nos responsabilités vis-à-vis des travailleurs et des générations futures, nous avons initié des actions qui s'inscrivent dans une démarche à la fois environnementale et sociale. A tous les niveaux – international, régional, national, sectoriel et sur le lieu de travail – les syndicats se sont engagés dans des actions qui vont dans le sens d'une société plus équitable, plus durable et plus respectueuse des droits de l'homme et du travailleur.

En tant que syndicats, nous considérons que ces négociations doivent signaler l'avènement d'un nouveau et ambitieux processus de transformation sociale, durant lequel nous pouvons discuter non seulement de la question urgente des réductions d'émissions de GES mais aussi des moyens à mettre en œuvre pour changer nos manières de produire, nos habitudes de consommation et d'interaction, toujours sur la base de la solidarité et du respect mutuel. C'est au cœur de la société et sur le lieu de travail que les transformations réelles doivent s'opérer. Les gouvernements et les autres acteurs engagés dans la lutte peuvent s'appuyer et compter sur les travailleurs et leurs syndicats en tant que moteurs de ce changement environnemental et social.

Un cadre multilatéral ambitieux et à long terme - notre vision commune

Le changement climatique est un défi global qui requiert des négociations, des engagements et des actions multilatérales. La réalisation d'un accord juste dans le domaine de la protection climatique dépend surtout du succès des négociations de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). Les syndicats feront tout leur possible pour que ces négociations contribuent de manière concrète à la protection de la planète. Ceci implique un accord équitable et socialement engagé.

Nous réaffirmons la volonté du mouvement syndical international d'atteindre un accord qui engage la planète sur la voie d'une limitation de la hausse des températures globales à moins de 2°C. En conséquence, les syndicats encouragent les gouvernements présents à la CCNUCC à Poznan à suivre le scénario respectif fixé par le GIEC pour réduire d'ici à 2050 les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 85% par rapport aux niveaux de 1990.

Un objectif aussi ambitieux requiert des changements profonds dans nos modes de production et de consommation et ne sera atteint que si des objectifs de court et moyen terme sont fixés lors des négociations actuellement en cours. A cet égard, les syndicats issus de pays développés et en développement s'accordent sur la nécessité :

- Pour les pays développés de montrer l'exemple en terme de réductions d'émissions. Les ressources, les dotations technologiques et les responsabilités historiques forment la base de notre position. Le GIEC conclut qu'une réduction d'ici 2020 par ces pays d'au moins 25%-40% par rapport aux niveaux de 1990 est nécessaire pour atteindre une réduction globale de 85% d'ici 2050. La CSI est consciente de l'urgence de la situation et soutient ces différents objectifs (2020 et 2050). Elle est aussi consciente que certaines circonstances spécifiques dans les pays développés peuvent déboucher sur des objectifs plus ou moins ambitieux, pourvu que la réduction nette en émissions des pays de l'Annexe 1 respecte les objectifs fixés par le GIEC.

L'engagement de l'Union européenne (UE) à réduire ses émissions en CO2 de 30% (sur la base de 1990) pourrait servir de référence pour les pays développés.

- Pour les pays en développement de réduire, stabiliser ou augmenter de façon contrôlée leurs émissions de GES. Le principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives doit former le cadre d'action (et non pas le cadre d'inaction). Bien que nous reconnaissons leur besoin de procéder à une transition vers un développement à faible rejet en GES qui soit en cohérence avec leurs capacités, nous pensons néanmoins que les gros émetteurs des pays en développement et les pays qui ont atteint un certain niveau de développement doivent contribuer à l'effort collectif, et ce à travers la mise en œuvre de différentes politiques : objectifs sur les énergies renouvelables, efficacité énergétique, technologies propres liées au charbon, moins de déforestation, entre autres, tout en garantissant une vie digne à leurs citoyens. Ces politiques doivent s'accompagner d'objectifs clairs de la part des pays développés et de mécanismes adaptés afin qu'ils contribuent au financement et au transfert de nouvelles technologies vers les pays en développement.

Les syndicats appellent à un partage équitable des responsabilités concernant la protection climatique et les réductions d'émissions. Il faut des mesures adéquates pour assurer une distribution équitable des différents coûts associés aux réductions d'émissions ; pour que les plus pauvres ne subissent pas automatiquement le coût de l'adaptation. Aux échelons internationaux et nationaux, les niveaux de revenus doivent être pris en compte afin de diriger les efforts de réductions vers ceux qui ont les moyens de les faire.

LES SYNDICATS UNIS AU NIVEAU INTERNATIONAL

Les syndicats ont fait des pas décisifs vers la construction d'un nouveau syndicalisme, réellement international, représentatif et ambitieux ; un syndicalisme qui représente les travailleurs d'aujourd'hui et de demain au niveau international :

LA CONFEDERATION SYNDICALE INTERNATIONALE (CSI) créée en 2006. Elle représente 168 millions de travailleurs à travers 311 organisations affiliées dans 155 pays et territoires. Son programme de travail, adopté lors de son Congrès Fondateur, souligne la nécessité pour la communauté internationale de mettre en place une stratégie globale pour le développement durable à travers un renforcement des liens entre le monde du travail et l'environnement. Voir <http://www.ituc-csi.org/>

LA JOURNEE MONDIALE POUR LE TRAVAIL DECENT, 7 OCTOBRE 2008 : Pour la première fois dans leur histoire, les syndicats se sont mobilisés dans plus de 130 pays avec la même revendication. Du Fidji à l'Alaska, les travailleurs se sont mobilisés pour exiger une autre mondialisation, la fin des politiques néo-libérales qui nous ont menés au bord d'une récession mondiale aux conséquences potentiellement catastrophiques : www.wddw.org

ET SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE...

LES SYNDICATS ONT CREE LE GROUPE DE TRAVAIL CSI SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : En juin 2007, le Conseil Général de la CSI a souligné le fait qu'il était vital que les syndicats travaillent sur le thème des impacts sociaux du changement climatique (emploi, revenus, migration, consultation, etc.). Il était également important que l'approche syndicale soit reflétée dans les négociations internationales en cours. En décembre 2007, le Conseil décida donc de créer le Trade Union Task Force (Groupe de travail syndical). Toutes les organisations régionales de la CSI sont représentées (à travers des syndicalistes) dans ce groupe qui tient à garder un équilibre entre les représentants des pays développés et ceux des pays en développement. Plus de 30% de ses membres ainsi que la Présidente de la Task Force sont des femmes.

DEVELOPPEMENT DES CAPACITES: Un programme ambitieux sur le Travail et l'Environnement a été initié (coordonné par la Fondation Sustainlabour). Des formations de syndicalistes sont organisées sur le changement climatique dans les 3 différentes régions en développement. Ces activités seront suivies d'autres formations et de la mise en place de réseaux régionaux d'experts.

SUIVI DU PROCESSUS CCNUCC: En 2007, les syndicats ont créé un Groupe de Travail Ad-Hoc sur le Changement Climatique. Cette initiative a été prise dans le but d'offrir des informations sur les négociations de la CCNUCC. A ce jour, le groupe de travail peut compter sur la participation active de 30 Centres Nationaux (représentant 26 pays), 3 organisations CSI

Régionales (Afrique, Amérique, Asie Pacifique) et la Confédération Européenne des Syndicats (CES), 4 Fédérations Syndicales Internationales (Internationale des Travailleurs du Bâtiment et du Bois, Fédération Internationale des Ouvriers du Transport, Internationale des Services Publics, Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses), 2 organisations syndicales internationales (CSI et TUAC) et 1 agence de l'ONU (OIT).

La grande transition : Aider les plus vulnérables en partageant le coût de manière équitable

La grande transition vers une société durable nous offre l'opportunité d'intégrer les questions de la démocratie et de la justice sociale dans le processus de prise de décisions, en institutionnalisant la solidarité et l'équité et en relançant un pacte social – un pacte pour une transition juste et globale.

La transition juste que souhaitent les syndicats se fonde sur la promotion des opportunités offertes par « l'économie verte » (la promotion d'emplois verts et décents et le « verdissement » des lieux de travail, axé sur un développement industriel durable et un partage équitable des coûts et des bénéfices) et sur le modelage et la mise en œuvre de mesures d'accompagnement pour tous les autres secteurs productifs qui devront s'adapter aux nouvelles contraintes liées à une économie à faible émission en GES. L' 'Economie Verte' doit s'appuyer sur une base socialement juste : la démocratie, la participation des partenaires sociaux au processus de prise de décisions et le respect des droits humains et des travailleurs forment les préalables à toute transition réussie vers une société durable.²

Oui à des sociétés faiblement émettrices en carbone, mais avec une transition juste

Les syndicats sont conscients de la dimension nationale de toute mise en œuvre de politiques publiques de lutte contre le changement climatique. Nous insistons sur la nécessité de développer des mesures au niveau international qui garantissent des politiques et des pratiques saines sur le terrain. Un processus de prise de décisions démocratique et le respect des droits de l'homme et des travailleurs sont essentiels pour garantir une représentation équitable des intérêts des travailleurs et de leurs communautés au niveau national. Les syndicats demandent que l'emploi, le revenu, le pouvoir d'achat, l'égalité des sexes et la lutte contre la pauvreté soient au cœur des discussions.

Les gouvernements doivent garantir que les politiques mises en œuvre n'engendreront pas de pertes d'emplois. Tout accord devra adresser :

- Les effets sur l'emploi de problèmes liés au climat : déplacements de populations, pertes d'emplois dans des secteurs sensibles au changement climatique, réfugiés climatiques ;
- Les effets sur l'emploi de la mise en place de mesures d'adaptation : investissements dans des infrastructures ou transformations des productions ;
- Les effets sur l'emploi et impacts associés aux efforts d'atténuation.

Au moment de l'évaluation et de l'anticipation des transitions dans le domaine de l'emploi, la justice sociale doit être l'objectif prioritaire. Des mesures d'accompagnement (comprenant, en priorité, la promotion d'emplois décents et verts, et de systèmes de protection sociale) doivent être développées pour réduire les impacts du climat ainsi que des mesures d'adaptation et

² La réunion des ministres de l'emploi du G8 (11-13 mai 2008, Niigata, Japon) a adopté le « Niigata Global-Balance Principle », axé sur le dialogue social et la coopération sur le lieu de travail. Les ministres ont insisté en particulier sur l'importance d'évaluer les impacts possibles des mesures environnementales ainsi que des politiques mises en œuvre pour y faire face. Ils soulignèrent également la nécessité d'aider les travailleurs déplacés pour qu'ils puissent trouver de nouveaux emplois ; encourager le développement des nouvelles compétences qui répondent aux évolutions de l'industrie ; et promouvoir des façons « écologiques » de travailler en ajustant les emplois aux nouveaux besoins d'ajustement sur le lieu de travail. Ils ont reconnu que l'initiative « Emplois Verts » (qui est soutenue par l'OIT) était une stratégie intéressante et une manière cohérente d'adresser les défis futurs.

d'atténuation des effets induits par le changement climatique. L'innovation ainsi que le développement de nouvelles technologies seront essentielles pour soutenir les communautés et garantir une réduction des émissions de GES tout en maintenant les emplois dans les secteurs à haute consommation en énergie.

Il est essentiel d'institutionnaliser le dialogue social, la participation et la sensibilisation. Il est désormais temps pour les gouvernements présents à la CCNUCC de promouvoir un processus démocratique de prise de décisions au niveau national et de clairement afficher leur soutien aux mesures d'accompagnement afin de garantir que les travailleurs et leurs communautés ne soient pas affectés par la nouvelle donne économique. Il s'agira aussi de garantir une distribution équitable des coûts associés à cet effort collectif.

DIALOGUE SOCIAL ESPAGNOL: POUR UNE TRANSITION « EN DOUCEUR »

QUI ?

Syndicats espagnols (CCOO & UGT), gouvernement et entreprises

POURQUOI ?

Pour prévenir, éviter et réduire les effets potentiellement négatifs qui pourraient être associés à l'application du Protocole de Kyoto, en particulier ceux qui sont liés à la compétitivité et à l'emploi.

QUOI ?

Une plateforme pour un dialogue tripartite sur le changement climatique a été mise en place autour d'une 'table de dialogue'. Ultérieurement, six tables-rondes (une par secteur industriel) ont été organisées, ainsi qu'une première réunion pour le secteur résidentiel, commercial et de transport.

Une étude approfondie des conséquences sociales et économiques d'un Plan National d'Allocation sur l'emploi a été faite par CCOO (dans le cadre de ce dialogue tripartite).

Pour plus d'informations bmtome@istas.ccoo.es

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'EMPLOI EN EUROPE: L'INFORMATION EN TANT QUE FONDEMENT DU PROCESSUS DE PRISE DE DECISIONS

QUI ?

La Confédération Européenne des Syndicats (CES), SYNDEX, l'Institut Wuppertal et ISTAS

POURQUOI ?

Pour connaître les répercussions potentielles sur l'emploi d'une réduction de 40% des émissions européennes de CO2 d'ici 2030 (à travers les politiques climatiques) sur 4 secteurs en particulier (production énergétique, industries fortement consommatrices en énergie, transport et construction) dans 11 pays de l'UE.

QUOI ?

Une étude ambitieuse qui offre une analyse intéressante de l'impact des politiques liées au changement climatique sur le secteur de la production énergétique, les risques de délocalisation des emplois et les moyens d'y faire face, et le potentiel de création de nouveaux emplois dans le transport, le bâtiment, l'efficacité énergétique. L'étude conclut sur le fait que le résultat net sur l'emploi serait légèrement positif. Elle insiste sur la nécessité de développer des politiques claires, sur les besoins en investissements publics en Recherche & Développement, sur le développement d'énergies renouvelables, des réseaux publics de transport et la rénovation d'immeubles. Les auteurs appellent à la mise en place de 'Programmes de transition pour l'emploi' bénéficiant de financements publics importants et qui soient le résultat d'une concertation négociée entre partenaires sociaux. L'objectif étant d'anticiper, de minimiser et d'atténuer les conséquences sociales négatives des politiques d'adaptation. Plus d'informations: <http://www.etuc.org/a/3676>

Une économie à faible production de carbone ET une société plus équitable : la fin d'un faux choix

Le 4^{ème} Rapport d'Evaluation du GIEC a insisté sur les conséquences dangereuses et irréversibles du changement climatique. Si des mesures ambitieuses et effectives de réductions des émissions de GES ne sont pas mises en œuvre, les conséquences sur l'économie – y compris sur l'emploi – seront catastrophiques. Alors que la protection de l'emploi a parfois été évoquée comme raison pour ne pas s'engager sur la voie des réductions d'émissions de GES,

les données disponibles montrent que la lutte contre le changement climatique a un effet net positif sur l'emploi. Les syndicats considèrent que le changement climatique représente une opportunité potentiellement positive pour créer des emplois sur la base d'une société durable et équitable.

Un récent rapport du PNUE, de l'OIT, de la CSI et de l'OIE intitulé « Green jobs : towards decent work in a sustainable, low-carbon economy »³ (« Emplois verts : Vers un travail décent dans un Monde Durable et à faible production en carbone ») nous offre un premier regard global sur les opportunités et les défis pour atteindre des emplois plus verts. Malgré de nombreuses lacunes en termes de données disponibles (notamment pour les pays en développement) les conclusions du document insistent sur le fait qu'il existe déjà plusieurs millions d'emplois verts dans les pays industrialisés, émergents et en développement. Le rapport explique qu'il existe plus de 2,3 millions d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables, qu'il y a environ 4 millions d'emplois verts directs dans le domaine de l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments aux Etats-Unis et dans l'UE, et qu'il existe des opportunités considérables de création d'emplois verts dans le secteur des transports – juste un exemple : la création attendue de 6.100 emplois suite à l'introduction de bus à Gaz naturel comprimé (GNC) à New Delhi, en Inde.

Les emplois verts représentent une contribution potentiellement majeure à une croissance verte et propre, et donc au développement et à la réduction de la pauvreté. Pour que ceci soit possible, la qualité de ces emplois doit être améliorée. De nombreux emplois verts, tels que ceux dans les domaines du recyclage, de la construction ou des agro-carburants sont informels. Sans une gestion adéquate, ils risquent de produire des effets contraires à ceux initialement voulus. Par exemple, des violations sérieuses des droits de l'homme et du travail ont été rapportées dans la production d'agro-carburants.

Les syndicats restent déterminés à promouvoir des conditions de travail et de vie décentes pour les travailleurs, qu'il s'agisse des nouveaux secteurs ou des secteurs plus traditionnels. La pauvreté est, dans de nombreux cas, aux sources de la dégradation de l'environnement. Des salaires stables et décents impliquent généralement de bonnes conditions de vie et contribuent à la protection des ressources naturelles.

Les syndicats travailleront pour que tous les emplois deviennent plus écologiquement durables et plus socialement justes. Les emplois verts représentent un premier pas dans cette direction.

Anticiper, prévenir et faire face aux défis dans des secteurs spécifiques

Comme le Rapport Stern nous l'a rappelé, le changement climatique représente un échec historique pour le marché. Nous ne pouvons pas faire confiance aux seuls mécanismes du marché pour nous sortir avec succès de la crise écologique. Seul la régulation, un processus démocratique d'élaboration et de mise en œuvre des politiques et, surtout, un réel leadership politique peuvent nous sortir de cette situation délicate. L'ancien Secrétaire Général des Nations Unies Kofi Annan a souligné ce qu'il appelait un « effrayant manque de leadership » lorsqu'il s'agissait de gérer le scénario post-2012. En tant que syndicats, nous appelons à l'émergence d'un tel leadership et à sa consolidation lors de ces négociations.

³ Le rapport définit les « Emplois verts » comme des emplois qui réduisent l'impact environnemental des entreprises et des secteurs économiques (à terme, à des niveaux qui sont durables). Les « emplois verts » sont ceux en agriculture, dans l'industrie, les services et l'administration qui contribuent à la préservation ou à la restauration de la qualité de l'environnement. Les emplois verts se retrouvent dans de nombreux secteurs de l'économie (de l'énergie au recyclage en passant par l'agriculture, le bâtiment et le transport). Ils contribuent à réduire la consommation en énergie, en matières premières et en eau à travers des stratégies à haute efficacité, « dé-carboniser » l'économie et réduire les émissions de GES, pour minimiser (ou éviter complètement) toutes formes de déchets ou de pollution, et pour protéger et restaurer les écosystèmes et la biodiversité.

Les syndicats soulignent la nécessité d'avoir des objectifs ambitieux et effectifs de réduction des émissions. Tout en étant d'accord sur le fait qu'il faille dans un premier temps fixer des objectifs ambitieux, les syndicats sont lucides quant à la difficulté que représente la transformation de tels objectifs en réalités politiques. Nous sommes conscients que la plupart des pays ont échoué – ou n'ont pas essayé – d'atteindre la justice sociale lors de leur restructuration économique.

La communauté internationale doit prendre conscience que les impacts potentiellement négatifs proviennent avant tout d'une mauvaise conception des politiques de lutte contre le changement climatique. Des difficultés émergent lorsqu'il y a un manque de consultation, d'anticipation et de protection des communautés qui sont particulièrement exposées aux politiques de réduction des émissions. La mise en œuvre de politiques nationales d'atténuation et d'adaptation nécessite une évaluation de l'impact et une participation démocratique pour garantir des retombées économiques et sociales positives.

Nous soutenons donc la mise en place d'un cadre qui garantisse une transition progressive. Un tel cadre doit être basé sur les principes suivants :

Consultation : Afin de mieux anticiper les effets et de mieux accompagner la transition, les gouvernements doivent institutionnaliser des réseaux formels de consultation pour le partage d'informations et le dialogue avec les communautés et les secteurs qui seront le plus affectés par le changement climatique ou par les mesures mises en place pour en atténuer les effets.

Au niveau local et régional, des processus d'accumulation d'information doivent promouvoir le dialogue social ainsi que la consultation des acteurs affectés pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.

Anticipation : Un processus de consultation adapté ne sera pas suffisant tant qu'il ne sera pas accompagné d'études/analyses qui évaluent les impacts de scénarios alternatifs de réduction sur les systèmes de production. Des études nationales, régionales et sectorielles sur les politiques liées au changement climatique doivent être systématiquement réalisées. Une évaluation ex-ante des politiques est primordiale puisqu'elle permettra leur éventuel remodelage ou amélioration.

Protection : Certains secteurs, tels que ceux liés aux énergies fossiles et autres secteurs fortement consommateurs en énergie, seront profondément transformés par les politiques de réductions d'émissions. Il s'agit des industries telles que celles de l'acier, du fer et de l'aluminium ainsi que certains services, tels que le transport routier. Lorsque les risques pour certains secteurs sont inévitables, des mesures doivent être prises pour protéger les plus vulnérables dans la chaîne de production : les travailleurs. Cette protection est clairement définie dans le concept de transition juste, qui appelle à :

- La protection à travers la formation : La protection des travailleurs implique le développement de formations pour faciliter la transition vers de nouveaux secteurs. La mise à niveau des savoir-faire est largement absente des débats qui traitent de la diversification économique ou du transfert de technologies. Les lacunes en terme de savoir faire pourraient représenter un handicap sérieux aux efforts de réductions d'émissions et avoir des conséquences néfastes pour les travailleurs des secteurs à risque. L'assistance pour la réintégration dans le marché du travail à travers des politiques actives sur le marché du travail doivent impérativement faire partie de ce 'package de transition'. Le but ultime de ces politiques est la mise en place de systèmes de protection sociale justes et adaptés aux nouveaux enjeux que représentent le changement climatique et les politiques publiques qui en découlent.
- Protéger la vie économique des communautés : Les syndicats considèrent qu'une transition est nécessaire afin de protéger ceux qui travaillent dans des secteurs à risque. Cette transition doit comprendre des politiques pour promouvoir des technologies propres et économes, le développement d'un entrepreneuriat socialement

responsable, la création de perspectives d'emplois alternatifs et la diversification économique.

A long terme, seuls des investissements, la recherche et le développement au niveau national, des politiques ambitieuses de formation et la diversification économique pourront effectivement protéger les communautés qui travaillent actuellement dans des secteurs fortement émetteurs en GES.

Des mesures législatives pour une transition juste doivent être mises en œuvre avant toute mise en place de mécanismes de réduction des émissions pouvant induire des pertes d'emplois. Si tel n'était pas le cas, la possibilité d'obtenir un consensus global sur ces mesures risquerait d'être remise en cause.

Autres impacts économiques et sociaux

Les syndicats soulignent l'importance d'élargir la discussion et d'analyser les conséquences économiques et sociales des réductions d'émissions sur les différents secteurs de l'économie.

Les risques liés à la fuite de carbone doivent être atténués à travers une approche multilatérale prudente. De nombreux syndicats soutiennent les mécanismes d'ajustements aux frontières en tant que réponse aux risques de fuites, eu égard à l'exposition actuelle et potentielle des industries à la concurrence internationale venant de pays qui ne s'engagent pas dans une démarche de réductions de GES. Il est indispensable de prendre en compte les effets potentiels de mécanismes d'ajustement aux frontières sur le commerce international et les économies des pays en développement, les répercussions de l'internationalisation du coût réel du transport des marchandises et les effets d'une relocalisation des industries polluantes dans des pays en développement qui ne disposent pas de mécanismes d'atténuation adaptés.

Des accords sectoriels mondiaux, dans l'aviation et le transport, ainsi que dans les industries manufacturières pourraient diminuer les risques liés aux fuites de carbone et d'emplois. Ces accords pourraient représenter des moteurs pour un changement technologique à la fois dans les industries des pays développés et en développement. Il sera néanmoins indispensable de garantir que les données collectées sur les émissions et dans le cadre des accords sectoriels globaux soient vérifiables et précis.

Il faudra aussi prendre en compte les prévisions qui seront faites sur l'impact des mesures sur la pauvreté (par exemple, la diminution des subventions pour l'électricité), les revenus, l'équité et même la compétitivité. Dans ce contexte, l'expertise syndicale, académique et patronale doit être intégrée au processus décisionnel.

Eradiquer la pauvreté, promouvoir l'égalité, impulser une démarche de développement durable tout en réduisant les émissions de GES implique la mise en œuvre de mesures concrètes intégrant la dimension sociale durant la phase d'implémentation du Mécanisme de Développement Propre (MDP) et des projets d'Application Conjointe (AC) et d'échange d'émissions (EE). Ceci requiert notamment un réel progrès dans l'évaluation de ces projets, le développement d'indicateurs sociaux et d'autres outils qui soient le reflet de valeurs et de normes sociales partagées. Il s'agira également de prendre en compte les bénéfices sociaux lors de l'évaluation du MDP et des AC, ainsi que la création et l'amélioration des mécanismes de participation et de consultation dans les pays hôtes de MDP, y compris l'implication des travailleurs. Les critères de développement durable sont essentiels afin de garantir l'additionnalité des projets.

L'adaptation en tant qu'opportunité pour combler les écarts de développement

"Nous glissons vers un monde où s'installe un apartheid de l'adaptation"
Desmond Tutu, Ancien Archevêque du Cap, Afrique du Sud

Les communautés dans les pays développés et en développement sont déjà en train de souffrir des impacts du changement climatique. Ils sont exposés à des risques uniquement parce qu'ils sont pauvres. Les plus riches disposent de libertés (de résidence, de mouvement) auxquelles les plus pauvres n'ont généralement pas accès. Ceci montre bien que la lutte que représente l'adaptation au changement climatique ne doit pas et ne peut pas être séparée de celle contre la pauvreté et en faveur d'une société plus juste et plus égalitaire.

Comme l'indique le Rapport sur le Développement Humain 2008 du PNUD, l'ouragan Katrina nous a rappelé à quel point les hommes sont fragiles face aux conséquences directes du changement climatique, surtout lorsque ses impacts se font sentir dans des contextes marqués par des formes institutionnalisées d'inégalité. A travers le monde développé, l'inquiétude générale quant à l'exposition aux risques climatiques extrêmes est en augmentation constante. Pourtant, les désastres liés au climat ont surtout lieu dans les pays pauvres. En moyenne, 262 million de personnes ont été annuellement affectés par des désastres climatiques sur la période allant de 2000 à 2004 – plus de 98% d'entre eux vivent dans des pays en développement.

En tant que syndicats, nous n'avons jamais accepté l'idée de laisser d'autres êtres humains mourir de faim ou de maladies guérissables. A nos yeux, il s'agit ni plus ni moins d'une violation des droits de l'homme. Nous n'accepterons donc pas que des êtres humains souffrent et meurent à cause du changement climatique.

Le changement climatique, en rajoutant des barrières supplémentaires au développement, contribue au cercle vicieux de la pauvreté. Les catastrophes écologiques telles que les sécheresses, les inondations ou la diminution des ressources naturelles ont des conséquences directes sur les plus pauvres. Elles aggravent des situations économiques et sociales déjà critiques (par exemple, la diminution des ressources en eau augmente le chômage, qui à son tour contribue aux flux migratoires vidant les campagnes de leur main d'œuvre et aggravant la crise économique des zones rurales).

La lutte contre la pauvreté et la lutte contre le changement climatique doivent être menée de paire. Tous les gouvernements, au Nord comme au Sud, ont un rôle décisif à jouer en offrant la volonté politique et la cohérence nécessaires à la réussite de ce combat. De nombreux pays développés investissent massivement dans le développement d'infrastructures de protection contre les aléas climatiques. Les pays en développement font face à des défis d'adaptation encore plus conséquents. D'autant plus que les gouvernements de ces pays ne disposent souvent que de ressources limitées pour y faire face.

Les syndicats considèrent qu'une nouvelle voie socialement et écologiquement juste doit impérativement émerger. Les pays en développement ont besoin de transformer à la fois leurs modèles de production et d'offrir un accès adéquat à l'énergie. Des synergies entre la création d'emplois décents et les politiques d'adaptation doivent être explorées, étant donné qu'un revenu décent réduit la vulnérabilité.

Des services publics de qualité et un leadership fort du secteur public à tous les niveaux de gouvernement doivent être au cœur d'une réponse globale au changement climatique. Il faut, par exemple, encourager et soutenir financièrement des partenariats public-public pour le transfert de technologies dans le secteur des services publics. Les appels d'offre publics doivent intégrer des éléments liés aux normes environnementales et sociales.

Les syndicats soulignent le rôle important des services publics dans les secteurs clés comme l'éducation, la santé publique et le transport, ainsi que l'accès à l'énergie pour couvrir les besoins de base, entre autre. Ces services sont essentiels puisqu'ils contribueront à des politiques climatiques plus justes et plus efficaces (des politiques climatiques nécessiteront une main d'œuvre hautement qualifiée, des chercheurs, et des ingénieurs ; la réduction des

émissions de GES sera facilitée par l'augmentation des transports en commun qui, par la même occasion, augmentera la mobilité des plus pauvres).

Les syndicats considèrent que la justice climatique ne peut être atteinte qu'à travers l'égalité entre les sexes. Le changement climatique n'est pas neutre en ce qui concerne les questions de genre. Les principes de l'égalité hommes/femmes doivent être adoptés à tous les niveaux de la stratégie de lutte contre le changement climatique. Les femmes sont généralement plus vulnérables que les hommes et, à l'échelle mondiale, elles forment la majorité des pauvres et des démunis. Leurs vies dépendent souvent des ressources naturelles actuellement menacées par le changement climatique. Pour ne citer qu'un exemple tragique, en 2004, le Tsunami a tué quatre fois plus de femmes que d'hommes. Les femmes sont une source essentielle d'idées innovantes et de stratégies d'adaptation. Il faut les appuyer pour qu'elles puissent jouer un rôle moteur dans le processus décisionnel à tous les niveaux, y compris dans les structures syndicales.

Les politiques de lutte contre la pauvreté doivent s'accompagner de réponses radicales au changement climatique. Nous pensons qu'une approche globale doit être adoptée, comprenant :

- Le développement de services et d'infrastructures durables : la planification des investissements publics devra prendre en compte la question de la durabilité environnementale. Des services publics de qualité ainsi qu'un leadership politique exemplaire à tous les niveaux du gouvernement doivent être au cœur de la réponse globale à apporter au changement climatique. Les investissements dans l'eau, la santé, le transport, le logement et d'autres services et infrastructures essentielles doivent contribuer à renverser la tendance destructrice des privatisations et de la dérégulation, et doivent être fait de manière transparente et démocratique. Il faut appuyer les aides financières qui contribuent à renforcer les partenariats pour le transfert de technologies dans des secteurs comme celui des services publics, par exemple.
- Le développement des compétences : les travailleurs et leurs communautés doivent être informés, impliqués et formés afin de répondre présent face aux défis auxquels ils seront confrontés sur leurs lieux de travail et au quotidien. Le manque d'information représente une barrière notable à l'adaptation. Les syndicats disposent des moyens nécessaires à la diffusion des informations qui touchent aux mesures préventives ainsi qu'aux stratégies de prévention et de réaction face aux désastres. Ils peuvent aussi initier des débats sur l'adaptation économique à long terme des zones à risque.
- La protection sociale (y compris l'assurance) : La protection sociale est un outil qui a été développé pour réduire la vulnérabilité des individus. Le changement climatique s'accompagne d'incertitudes grandissantes quant à nos capacités à répondre aux nouveaux besoins des populations qui en découlent. Les gouvernements doivent mettre en œuvre des mesures de protection sociale adaptées : l'accès à un logement décent, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable, un revenu minimum, le droit à la sécurité sociale. Les syndicats considèrent que les risques liés au climat requièrent des mécanismes d'assurance et de réassurance adaptés pour les foyers pauvres exposés au risque. Une attention particulière devra être portée sur la mise en place de programmes publics et sur la revitalisation des programmes coopératifs et mutualistes. Les assurances privées doivent être régulées en suivant des objectifs similaires.

Les syndicats appellent à l'élaboration de stratégies nationales et régionales cohérentes sur les questions relatives au changement climatique

Les stratégies énergétiques, l'eau, la biodiversité et les migrations offrent de bons exemples des problèmes à résoudre à la fois au niveau national et régional, notamment dans les zones de la planète où il y a une forte intégration régionale et sous-régionale des marchés et des politiques (comme l'UE et le Mercosur). Dans ces régions, l'intégration et l'automatisation de la

protection climatique dans les politiques régionales représente un impératif si l'on veut que ces politiques soient durables et efficaces.

Stratégies énergétiques : La sécurité énergétique est actuellement l'un des enjeux majeurs pour la plupart des pays de la planète. Il est cependant très difficile, notamment pour les plus petites économies, d'atteindre cet objectif. Alors que des stratégies énergétiques régionales ont émergé, dans la plupart des pays la question du changement climatique n'a pas encore été systématiquement intégrée à ces politiques, tout comme les limitations en termes d'émissions, notamment dans les contextes en développement. Dans une perspective environnementale plus large, en plus de généraliser la prise en compte du changement climatique, les stratégies régionales doivent promouvoir un « bouquet énergétique » durable qui intègre des parts croissantes en énergies renouvelables, une plus forte efficacité énergétique, la décentralisation de la production, ainsi qu'un accès équitable aux services énergétiques, et des solutions pour des logements et des modes de transports durables.

L'eau : Les effets du changement climatique sur l'accessibilité et la qualité de l'eau, ainsi que sur la fréquence des sécheresses et des inondations, augmenteront les problèmes actuels de gestion de l'eau dans les pays en développement et dans certains secteurs économiques. Le besoin de garantir un accès total à l'eau et à l'assainissement requiert de très gros investissements. Des actions au niveau régional doivent garantir l'accès à une eau potable pour l'ensemble de la population et la gestion partagée des systèmes hydrologiques et des cours d'eau souterrains transfrontaliers.

Migrations : A cause de ses impacts sur des communautés déjà sous pression, le changement climatique met la vie de nombreuses personnes en danger. Ceci contribue à renforcer les tendances actuelles de migration interne (de la campagne vers la ville) ainsi que les flux migratoires internationaux. Par conséquent le changement climatique met aussi énormément de pression sur les infrastructures et les habitants des zones urbaines. De nombreuses villes du monde, en particulier dans les pays en développement sont implantées dans des zones côtières et elles sont donc particulièrement vulnérables à l'élévation du niveau des mers et aux événements climatiques extrêmes, qui produisent et aggravent les tendances migratoires régionales. C'est la raison pour laquelle des politiques nationales et régionales pourraient être développées pour faire face aux situations d'urgence/de désastre tout autant qu'aux migrations et aux besoins de relogement qui en découleraient pour les communautés affectées. Au niveau international et au vu de l'absence actuelle de politiques migratoires durables, il est nécessaire de mettre en place des alternatives qui respectent les droits des migrants.

Biodiversité : Le changement climatique ainsi que les évolutions dans l'utilisation des sols mettent en péril de nombreuses espèces végétales. La destruction de la biodiversité, en particulier les forêts primaires, réduit les puits à carbone et a un impact notable sur les foyers à faibles revenus dont la vie dépend de leur environnement direct. Puisque la nature et les espèces qui y vivent ne sont pas concernées par les frontières politiques, leur conservation passe par des actions à l'échelle régionale et internationale.

Le climat, l'adaptation et le monde du travail

L'adaptation au changement climatique offre l'occasion de s'engager dans de nouvelles voies de développement : un développement qui respecte les droits des travailleurs et de l'environnement. La recherche régionale, sectorielle et locale est nécessaire pour mieux comprendre les effets que les mesures d'adaptation pourraient avoir sur l'économie, la réduction de la pauvreté et l'emploi. Néanmoins, nous pouvons dire sans risque que les stratégies d'adaptation – si elles améliorent les capacités des sociétés et des économies à réagir et à s'adapter au changement climatique - n'ont pas, par essence, d'impacts négatifs sur les moyens de subsistance ou l'emploi.

Le changement climatique aura des effets négatifs indéniables sur l'agriculture, la gestion du bétail, l'industrie forestière, les écosystèmes et la santé (particulièrement dans les pays en développement).

Alors que le changement climatique affectera l'agriculture, les forêts, les écosystèmes, la santé des hommes et leurs zones de vie, en particulier dans l'hémisphère sud, des mesures d'accompagnement pourraient être mises en œuvre pour induire des effets positifs sur l'emploi, ou à tout le moins, réduire l'intensité des effets négatifs.

L'adaptation pourrait aussi fournir de nouvelles opportunités pour les secteurs à risque et pourrait également contribuer à améliorer la formation et les revenus des travailleurs. Toutes les mesures d'adaptation devraient être analysées en fonction de leur impact sur la création d'emplois et sur la réduction de la pauvreté, de sorte que le pays ne choisisse que celles dont l'impact est positif dans ces deux domaines. Ceci est à recommander pour tous les pays, puisque la réduction du chômage est la principale priorité dans la lutte contre la pauvreté.

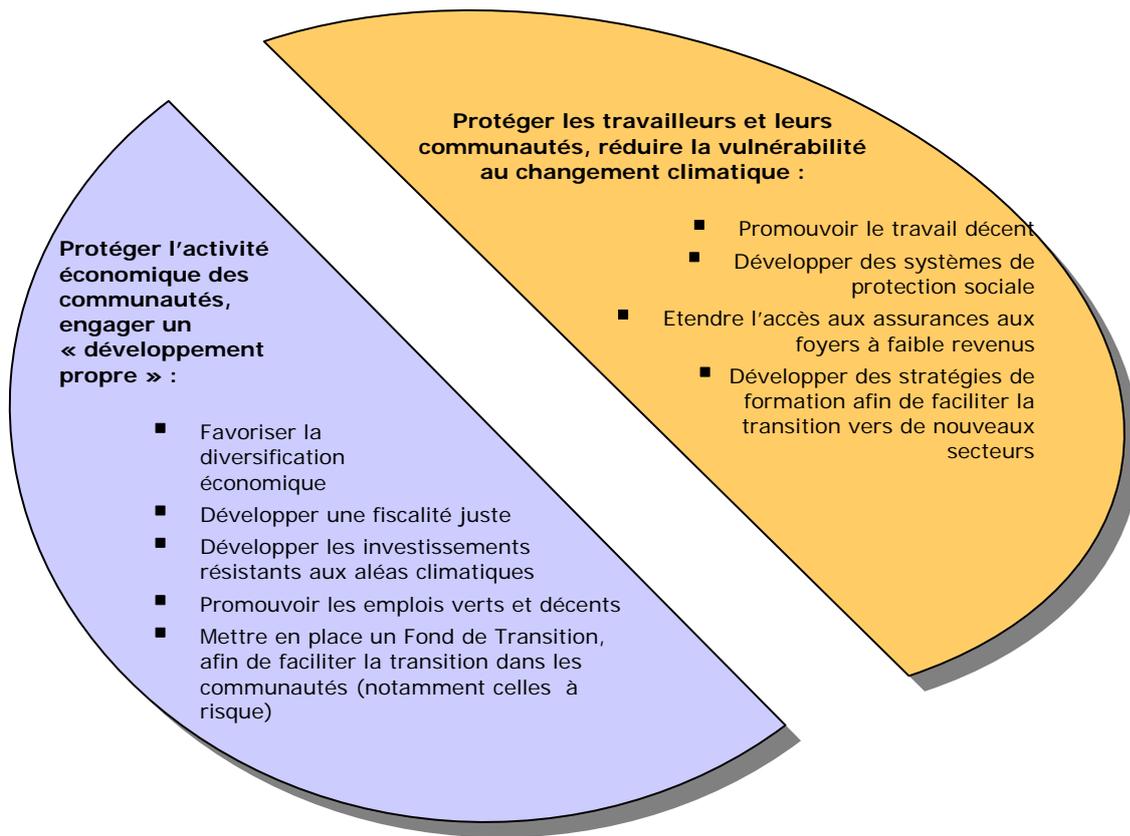
Les mesures d'adaptation varient selon les secteurs, mais toutes devraient inclure des clauses pour les travailleurs qui ont des emplois à risque.

Adaptation et solidarité internationale

Les plus pauvres n'ont pas à choisir entre se débrouiller avec les ressources limitées dont ils disposent ou plonger dans une misère encore plus profonde. La justice sociale et le respect des droits de l'homme exigent un engagement international plus important dans le domaine de l'adaptation.

Il est donc indispensable de dégager les moyens nécessaires à l'adaptation et d'assurer un transfert de technologies. L'eau, la santé et les infrastructures ont tous été identifiés en tant que secteurs vulnérables nécessitant le plus d'investissements. Ces investissements doivent aussi prendre en compte d'autres réalités, comme l'incidence croissante du VIH/sida et autres maladies qui réduisent les capacités à correctement fournir ces services. Dans ce contexte, les flux financiers doivent être orientés vers les pays en développement, afin de leur faciliter l'adaptation au changement climatique.

Les syndicats appellent au respect des engagements pris à Monterrey et Gleneagles, portant sur une augmentation massive de l'aide au développement, afin d'assister les pays pauvres et pour une plus grande responsabilité des gouvernements qui éviteront de reporter leurs engagements d'une année sur l'autre.



Investissement et technologies : pour qu'ils soient au service de tous

Aujourd'hui, la plupart des économies sont confrontées à des risques de récession économique et de croissance de la pauvreté. Il est temps de saisir cette opportunité pour changer le système (économique et politique) qui nous a mené à la situation financière, sociale et écologique actuelle. Il faut désormais réformer en profondeur le système financier international, mettre en œuvre des mécanismes innovants de financement, fixer de nouvelles règles plus justes pour réguler le commerce international, rendre nos sociétés moins émettrices en GES et plus adaptés aux changement climatique.

En rendant nos sociétés plus durables nous réduiront notre dépendance énergétique, nous protégeront les ressources naturelles et offriront des vies dignes à tous les travailleurs du monde. Des investissements verts et une régulation financière ambitieuse peuvent former une source d'emplois de qualité, de cohésion sociale et de croissance.

Les moyens nécessaires au financement de la transition peuvent venir de plusieurs sources :

- domestiques (réforme du système fiscal ; plus grande disponibilité de crédits bancaires pour les initiatives écologiquement et socialement durables, entre autres)
- internationales (y compris à travers la taxation internationale des transactions financières, qui est techniquement possible et représenterait une manière efficace de mobiliser des fonds, ainsi que d'autres sources de financement).

Les syndicats appellent les gouvernements à adopter une approche responsable et visionnaire, puisque ces mesures permettraient d'aboutir à un développement juste dans les pays pauvres et pourraient offrir une base pour une croissance économique propre et durable à long terme.

Les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de mesures d'adaptation et d'atténuation dans les pays développés et en développement

Les pays développés, dans lesquels il existe des mécanismes capables de promouvoir la recherche, l'innovation et les investissements, doivent fournir un effort majeur. Les gouvernements et les entreprises doivent réorienter les flux financiers vers ces types d'investissements. Les pays développés doivent rendre disponible des aides financières et des technologies vertes aux pays en développement pour leur permettre de contribuer à la réduction des émissions de GES. Une attention particulière doit être portée sur la nécessité de promouvoir des flux d'investissements non spéculatifs et à long terme.

Les syndicats portent une attention particulière aux flux financiers rattachés aux investissements pour réduire les émissions de GES dans les pays en développement. Bien que ceux-ci soient indispensables afin d'augmenter la contribution des pays en développement, en particulier dans les économies émergentes, à l'effort global de réduction des émissions, ces flux financiers ne doivent pas porter atteinte aux autres politiques de lutte contre la pauvreté.

La mise en place de mécanismes d'atténuation et d'adaptation sont dans l'intérêt général et ne doivent pas être basées sur une approche de « charité » ou de « philanthropie » qui mette les pays « bénéficiaires » dans une situation de dépendance vis-à-vis de la technologie ou des ressources qui leurs seraient octroyés.

Les fonds pour l'adaptation doivent être en plus des engagements déjà pris dans le cadre de l'Aide Officielle au Développement (AOD). Ils doivent être suffisants et réels. Les fonds transitant par la CCNUCC doivent être gérés démocratiquement.

Les syndicats appellent les gouvernements présents à la CCNUCC à mettre en place un fond pour une « transition juste » qui garantisse une transition équitable en finançant la protection sociale, la formation et la diversification économique dans les pays les moins développés.

Les syndicats considèrent qu'un régime fiscal équitable représente une source conséquente de financement pour l'adaptation. Une réorientation fiscale doit être opérée afin de garantir un développement durable, une redistribution plus juste de la richesse. Elle doit permettre de fournir un système de protection social équitable qui inclut un système d'assurance et un bon accès aux services de santé pour ceux qui seront le plus exposés aux risques climatiques. Il s'agira aussi d'offrir des compensations, des formations et des aides financières à ceux qui pourraient être affectés par le changement climatique ainsi que les politiques mises en place pour y faire face. Les syndicats considèrent que la réforme fiscale se doit d'inclure comme objectif la neutralité de son impacte sur les revenus. Une attention particulière doit être portée sur les pressions exercées sur les foyers à faible revenu et les classes moyennes.

Le marché du carbone, en encourageant les investissements dans des politiques de réduction d'émissions, doit être mis en place de façon à assurer un financement stable et pérenne des politiques d'adaptation et d'atténuation. Le besoin d'assurer une tendance prévisible pour les autorisations de rejet de CO₂ et les instabilités actuelles sur les marchés financiers, soulignent l'importance d'éviter les « innovations » financières sur ce marché. Le marché du carbone doit être transparent avec un contrôle actif des gouvernements et un système de régulation qui soit à la fois rationnel et rigoureux.

Les options technologiques pour réussir la transition vers un monde à faible production en carbone

Alors que de nombreuses technologies existent pour lutter contre le changement climatique, celles-ci ne sont malheureusement pas déployées à grande échelle. Leur coût, leur faible niveau de déploiement actuel, les restrictions liées aux brevets et le manque de volonté politique sont responsables de la diffusion limitée de telles innovations technologiques, et part conséquent des augmentations actuelles des émissions de GES.

En dépit du mandat de la CCNUCC, jusqu'à présent aucun transfert réel de technologie n'a été organisé. Les syndicats demandent donc que des discussions sérieuses soient engagées autour de la question des transferts de technologies. Ces discussions doivent aller plus loin que de simples déclarations d'intention et doivent prendre en compte les réalités du terrain. A l'échelle nationale, la recherche publique doit être renforcée puisqu'elle forme un pilier pour toute nouvelle avancée technologique. La formation et l'éducation sont également essentielles à toute stratégie à long-terme impliquant l'usage de nouvelles technologies. Des augmentations substantielles de financements nationaux et internationaux pour la recherche et le développement publiques ainsi que la formation sont nécessaires (surtout au vu du fait qu'ils ont fortement baissé ces dernières années). Une attention particulière doit être portée sur la nécessité de limiter l'exportation d'industries polluantes vers les pays les moins développés.

Les syndicats insistent sur l'importance de développer un « mélange » durable de différentes sources d'énergie ; un assemblage qui mettra la priorité sur les énergies renouvelables nécessitant une main d'œuvre importante.

Les syndicats appellent à une intensification des efforts dans les domaines des économies d'énergies et de la gestion de la demande. Ces mesures, en plus de leur efficacité en termes de réductions des émissions, pourraient créer de nouveaux emplois en substituant des énergies généralement importées par des technologies et services à faible consommation et produites localement, et en répartissant les économies ainsi réalisées. Ces technologies contribuent aussi à la réduction du coût de l'énergie pour les ménages. Les gouvernements doivent donc agir rapidement pour mobiliser plus de ressources dans le développement et le déploiement de technologies plus propres dans les secteurs tels que le transport (utilisation de batteries), les énergies solaires et éoliennes, et une plus grande efficacité du réseau électrique.

Puisque l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) prévoit qu'en 2050, la plupart de l'énergie continuera à provenir des énergies fossiles, il est nécessaire de continuer à faire des recherches sur les technologies de transition, y compris les technologies permettant une utilisation plus propre du charbon. Ceci pourrait être fait à travers la capture et le stockage du carbone (CSC). Des ressources supplémentaires pour la recherche, le déploiement et la mise en place rapide de centrales pilotes sont nécessaires à fin de déterminer si la CSC est économiquement viable, efficace et sans conséquences pour l'environnement, et donc généralisable à l'avenir. Les syndicats appellent à la mise en place d'un cadre transparent et participatif pour développer ces technologies, garantissant ainsi sa durabilité sociale et environnementale, et évitant par la même occasion d'augmenter la dépendance des pays en développement vis-à-vis de cette technologie.

Pour que les technologies se développent suffisamment et qu'elles puissent réaliser cette transition, un « agenda international de l'innovation » accompagné par la création d'une organisation internationale pour trouver et financer des solutions technologiques doit être discuté. De plus, les accords sectoriels globaux pour les secteurs comme ceux du transport pourraient stimuler la mise en application des technologies existantes les mieux adaptées ainsi que leur développement.

Cohérence de la gouvernance internationale

Nous appelons les Nations Unies à développer une plus forte cohérence et des liens supplémentaires entre les différentes Conventions onusiennes. De plus, la CCNUCC doit travailler avec la société civile pour identifier les impacts des politiques commerciales et des accords à l'OMC (et ailleurs) sur les mesures nécessaires au combat contre le changement climatique (par ex : fuites de carbone). Ceci permettra de garantir que là où il y a un conflit d'intérêts entre ces politiques et l'impératif environnemental, les gouvernements pourront prioriser la question du changement climatique.

Par exemple, les régimes de protection des brevets tels qu'ADPIC ne doivent pas empêcher la coopération entre pays. Ils doivent par contre garantir aux pays en développement un accès aux technologies disponibles pour combattre le changement climatique.

Lutter localement contre le changement climatique : Vers des lieux de travail qui protègent et qui sont préservés du changement climatique

Bien que la responsabilité principale pour la mise en œuvre de mesures de réductions des GES se situe au niveau national et international, c'est au niveau local (communautés, lieux de travail, citoyens) que l'impact de ces efforts se fera particulièrement ressentir. A travers des politiques proactives et durables qui garantissent des revenus décents, les gouvernements disposent des moyens nécessaires à la protection des plus pauvres.

C'est au niveau communautaire, à travers des campagnes d'information et de promotion de l'éducation à l'environnement, que l'on trouve bon nombre des opportunités indispensables à la transition vers des modes de consommation plus durables.

Mais c'est naturellement sur les lieux de travail que cette lutte pourra être engagée et remportée. Puisque près de 75% des GES mondiaux proviennent du secteur manufacturier, la production/approvisionnement en énergie, le transport et la construction⁴, les interventions sur les lieux de travail seront indispensables à la réussite du processus d'adaptation dans ces différents secteurs. Les lieux de travail doivent être au cœur des réductions (matérielles et émissions), des changements en termes de production, ainsi que des systèmes de transport durables.

Le rôle et les responsabilités des entreprises doivent être modifiés pour qu'elles puissent répondre au défi que représente le changement climatique. Un dialogue bipartite et tripartite et l'inclusion de mesures liées au climat dans les accords collectifs (par exemple dans le domaine des formations) sont essentiels. Leur rôle doit être souligné à l'occasion des cycles de négociations actuellement en cours. Les travailleurs doivent être directement impliqués et consultés à tous les niveaux.

Il faut promouvoir une approche préventive sur le lieu de travail. Le changement climatique et la vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes doivent être pris en compte dans tous les secteurs et une stratégie d'adaptation proactive doit être mise en œuvre.

Les syndicats ont déjà commencé à faire leur part du travail. Ils forment et mobilisent les travailleurs pour qu'ils soient prêts à faire face à ce nouveau défi. Le respect des syndicats et des droits des travailleurs sont donc essentiels à l'optimisation du potentiel d'action sur le lieu de travail. Les droits, tels que les droits à l'information, à la formation et à la participation au processus de prise de décision des représentants syndicaux dans les domaines liés à l'environnement ; la protection des lanceurs d'alerte et le droit de refuser un travail qui présente des risques environnementaux, sont indispensables à tout engagement du mouvement syndical et donc à la protection de l'environnement sur le lieu de travail.

LA PROTECTION CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE COMMENCE SUR LE LIEU DE TRAVAIL

QUI?

Syndicats dans différents pays (Royaume-Uni, Japon, Espagne, Suède)

POURQUOI?

Les lieux de travail sont au cœur de la lutte contre le changement climatique.

QUOI ?

Au Royaume-Uni, le projet TUC Greenworkplace, financé par le Carbon Trust du gouvernement britannique, a soutenu des initiatives syndicales de réduction de la consommation d'énergie dans 6 lieux de travail pilotes à travers le Royaume Uni - Corus steelworks, Friends Provident

⁴ GIEC, Quatrième Rapport d'Évaluation (2007) Résumé pour les décideurs, tableau SPM3.

(services financiers), DEFRA (le Ministère de l'environnement), le siège social de TUC (confédération des syndicats britanniques), Scottish Power, ainsi que le British Museum. Tous projets encourageait les syndicats à entreprendre des enquêtes auprès du personnel, des journées portes ouvertes écologiques, des formations 'Représentants Syndicaux aux Questions Environnementales', etc.), ainsi que des négociations avec la direction. Ceci a entraîné de réelles économies d'énergie – la TUC a par exemple réduit de moitié sa consommation d'énergie la nuit (et diminuer sa mise en décharge de déchets de 40%) et le British Museum a réduit sa consommation d'électricité de 7%.

Au Japon, la confédération Japanese Trade Union Confederation (JTUC-RENGO) a lancé une campagne intitulée « Eco-Life 21 », qui vise à mettre en place des actions sur le lieu de travail pour changer les habitudes des travailleurs. Elle a promu l'utilisation de sacs réutilisables, le réglage adapté des températures intérieures, des codes vestimentaires « ecostyle », des systèmes de transport écologiques, l'achat de fournitures recyclable, entre autres.

En Espagne, à Barcelone, les syndicats ont créé un Centre d'Information sur la mobilité, visant à promouvoir une mobilité durable, informer les travailleurs sur les moyens de se déplacer plus facilement entre leurs domiciles et leur lieu de travail : transports en commun, vélos, covoiturage.

En Suède, les syndicats ont créé l'écolabel TCO afin de faire face à ce qu'ils appellent les « 4 E's » : Ergonomie, Ecologie, Energie et Emissions. Géré par une organisation indépendante, le label concerne plus de 7000 produits contribuant à une réduction de plus de 25 millions de tonnes d'émissions en CO2 par an. Le label TCO est maintenant visible sur les écrans d'ordinateurs, les imprimantes, les claviers, les casques audio et le mobilier de bureau. C'est une garantie que les produits concernés ont été testé par rapport à leur efficacité énergétique, leur utilisation de substances chimiques, leur exposition aux radiations, leurs effets sur la santé et la sécurité et leur ergonomie.

Dernières remarques

Les syndicats soulignent l'importance de travailler en solidarité avec la société civile à tous les niveaux. Nous entreprenons des activités en alliance avec de nombreuses ONG environnementales, sociales et contre la discrimination, administrations locales, organisations de consommateurs et bien d'autres. Nous notons de plus la très grande importance d'une collaboration avec les leaders et communautés indigènes, qui sont généralement les premiers à être touchés par le changement climatique, et avec les Grands Groupes d'Agenda 21.

Pendant cette dernière décennie, les Global Unions ont participé à toutes les réunions de la Conférence des Parties (COP) à la CCNUCC. Notre travail est fondé sur la conviction qu'un engagement pour assurer la participation des travailleurs à la prise de décision et pour mettre en place une transition de l'emploi devrait réaliser le potentiel des travailleurs dans la lutte contre le changement climatique.

Les syndicats continueront à informer les travailleurs et leurs communautés sur le besoin urgent de mettre en œuvre des politiques climatiques qui soient justes. Un changement de paradigme vers une société socialement et écologiquement responsable nécessite une implication forte des travailleurs et de leurs organisations. Nous nous engageons à travailler dans ce sens.

LES EMPLOIS VERTS – EMPLOIS DÉCENTS : « UN JOUR, TOUS LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES AURONT DES EMPLOIS VERTS »

Un rapport récemment publié intitulé « Emplois verts : Vers un travail décent dans un Monde Durable et à faible production en carbone » coordonné par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et l'Organisation Internationale des Employeurs (OIE), démontre que les efforts pour lutter contre le changement climatique pourraient déboucher sur la création de millions de nouveaux « emplois verts » dans les prochaines décennies. Les emplois verts sont des emplois qui contribuent à la réduction de l'impact environnemental des entreprises et des secteurs économiques. Le rapport identifie quelques emplois verts déjà existants :

- **Approvisionnement en énergie – sources renouvelables d'énergie** : même si il ne contribue qu'à hauteur de 2% de la production énergétique globale, le secteur des énergies renouvelables a créé plus de 2.3 millions d'emplois verts ces dernières années. L'industrie éolienne emploie environ 300.000 personnes, le secteur du solaire [photovoltaïque] environ 170.000 personnes, et l'industrie solaire thermique plus de 600.000 personnes (dont un nombre important en Chine). Les pays avec des politiques actives de promotion des énergies renouvelables ont vu les emplois dans ces secteurs exploser. En Allemagne, le nombre d'emplois a quasi quadruplé pour atteindre le chiffre record de 260.000 en moins de 10 ans.

- **L'efficacité énergétique, particulièrement dans le bâtiment et la construction** : ce secteur a l'un des potentiels les plus importants de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de création d'emplois. Environ 4 millions d'emplois directs axés sur l'amélioration de l'efficacité énergétique existent déjà aux Etats-Unis ainsi que dans bon nombre de pays européens. La construction représente actuellement moins d'un million de ce total mais pourrait représenter une source significative d'emplois verts.

- **Le transport** : Des efforts sont nécessaires pour réduire l'empreinte écologique des voitures et pour augmenter les transports en commun afin de contribuer à réduire les émissions et créer de nouveaux emplois verts. En plus des emplois créés dans le secteur de la production de voitures peu consommatrices et peu polluantes, il existe plus de 5 millions d'emplois dans le secteur ferroviaire en Chine, en Inde et dans l'Union Européenne, et des millions d'autres dans le secteur des transports en commun au niveau mondial.

- **Industries de base et recyclage** : les secteurs industriels comme ceux de la métallurgie, du ciment, du papier représentent une part non négligeable de la consommation en énergie et en matières premières ainsi que des émissions de gaz à effet de serre. Le recyclage représente une option irréfutable pour réduire l'empreinte écologique de ces industries. Par exemple, il a été estimé que plus de 200.000 emplois sont concernés au niveau mondial dans le secteur de la production secondaire d'acier.

- **Agriculture** : Le rapport indique qu'il y a un potentiel considérable dans le secteur agricole, comme l'indique les pratiques durables dans les petites fermes, la production biologique et l'adaptation réussie au changement climatique.

- **Secteur forestier** : Au vu des espoirs placés dans les forêts en tant que puits de carbone et au vu de leur rôle en tant que source renouvelable de matériaux de base, zones de biodiversité, régulateurs de sources d'eau et autres services environnementaux, il est clair que les emplois verts dans les forêts joueront un rôle de plus en plus important à l'avenir.

Le rapport souligne le fait que le « verdissement » des lieux de travail peut contribuer de manière importante à la réduction des impacts environnementaux ainsi qu'à la prévention des effets négatifs du changement climatique. Ces gains sont souvent rapides, peu onéreux et n'impliquent pas d'investissements majeurs dans de nouvelles technologies.

Le rapport mentionné ci-dessus indique clairement que les emplois verts ne sont pas systématiquement liés à un travail décent. De nombreux emplois dans le domaine du recyclage, tout en contribuant à la réduction de l'exploitation de nouvelles matières premières, impliquent souvent des procédés dangereux et difficiles, à l'origine de dégâts significatifs pour l'environnement et pour la santé des travailleurs et de leurs communautés. Les emplois tendent à être précaires et les revenus sont généralement très bas. Si les emplois verts vont agir en tant que ponts vers un futur réellement plus durable, ce genre de pratiques doit changer.

Qu'il s'agisse des pays développés ou en développement, les écarts en termes de savoir-faire et le manque de travailleurs qualifiés sont en train de devenir des contraintes inhérentes à toute économie qui respecte l'environnement. Faire en sorte qu'il y ait les savoir-faire nécessaires et anticiper les besoins futurs sont deux préalables essentiels à toute transition réussie vers une économie verte et peu émettrice en GES.

Les évaluations et le monitoring de l'évolution des emplois verts et de la transformation du marché du travail doivent tenir compte des emplois indirectement induits ainsi que les déplacements desdits emplois.

Pour faire face aux défis environnementaux et sociaux qui se présentent devant nous, une large fraction de la population doit pouvoir bénéficier des emplois verts : les jeunes, les femmes, les paysans, les populations rurales et les habitants des quartiers pauvres. Pour que ce potentiel se réalise, les gouvernements doivent jouer un rôle moteur en lançant des stratégies de promotion de ce genre d'emplois.